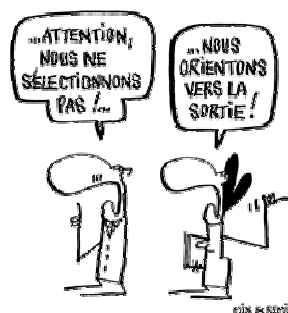


La LETTRE

de Former sans exclure

www.former-sans-exclure.org

N° 16 | 23 décembre 2011



Agenda

Former sans exclure
Assemblée générale

Mardi 31 janvier 2012, 19h00-21h00

Restaurant Rosa Morena, 21 rue de La Fontenette, Carouge

Ordre du jour : Lecture, discussion et adoption des rapports : Président. Trésorière. Vérificateurs. - Déclaration d'intention du comité : objectifs et moyens d'action. - 5. Elections : Comité. Président. Trésorière. Vérificateurs. - Vote : montant de la cotisation. - Communications et divers. Dès 21h00 : repas péruvien sur inscription à l'adresse manifeste2005@bluewin.ch

Editorial

Sélectionner tôt ou tard... Oui, mais tard ou bien tôt ?

Les débats sur l'école sont d'autant plus vifs qu'ils sont souvent paradoxaux. Ainsi du serpent de mer de la sélection : d'un côté, ceux qui la jugent incompatible avec les fonctions d'intégration et de soutien durable aux apprentissages qui devraient caractériser la scolarité obligatoire ; de l'autre, ceux qui affirment que l'enfer est pavé de bonnes intentions, et que ne pas agir dès les premiers degrés condamne mécaniquement à le faire ensuite et sans succès, lorsque les lacunes se sont accumulées. Prenons les controverses sur l'évaluation chiffrée, le redoublement annuel, les sections du cycle d'orientation ou les programmes par cycles pluriannuels : régulièrement les mêmes procès croisés, le même différend, le choc répété des slogans. Soit les élèves sont « *tous capables !* », soit certains sont « *inenseignables* ». Soit le classer est « *élitiste* », soit ne pas le faire est « *laxiste* ». Et comme la sélection interviendra tôt ou tard, tout le monde finit par s'offusquer : le camp des réformes se demande pourquoi il faudrait précipiter un tri qui se fera bien à son heure ; celui du *statu quo* à quoi bon repousser cette évidente nécessité. Et quand l'affrontement s'opère au nom de valeurs indiscutables (le savoir, la justice, l'autorité...) et d'une institution scolaire à « sanctuariser », il peut passer du simple débat d'idées à l'affrontement de dogmes censés mutuellement s'excommunier. Allez, dans ces conditions, simplement argumenter...

Et pourtant. La sélection viendra tôt ou tard, c'est un fait. En démocratie se côtoient des électeurs et des élus, des juges et des justiciables, des supérieurs et des subordonnés, des employeurs et des employés, bref, des statuts plus ou moins enviés, que les mécanismes de

correction par l'impôt et les services publics viennent compenser et en même temps confirmer. Si l'école n'assurait plus sa fonction de reconnaissance et de validation des mérites individuels, si elle ne classait plus, si elle ne qualifiait plus les sujets les mieux aptes à assumer telle ou telle responsabilité, la société le (re)ferait à sa manière pour occuper le vide ainsi créé. Les meilleures places resteraient à prendre, mais seuls les jeunes les mieux nés sauraient, comme jadis, y accéder. Les vertus et les capacités personnelles reflueraient face aux privilèges d'Ancien Régime : on ne peut pas dire que la justice sociale s'en trouverait confortée. C'est pour cela que tant la gauche que la droite républicaines s'opposent à la privatisation de l'école, à la marchandisation de la culture et des diplômes ou aux chèques éducation. Ce point, entre défenseurs de l'instruction publique, ne fait pas débat : si l'école veut rester une institution, elle doit hiérarchiser tôt ou tard les compétences. Oui : mais doit-elle le faire tard *ou bien* tôt ? Voilà la vraie complication. Quand fixe-t-on quelles conditions à la poursuite de la formation ?

Refuser, et la loi de la jungle, et le totalitarisme, ce n'est pas, si l'on suit Habermas, supprimer toutes les hiérarchies : c'est les mettre en permanence en discussion, interroger leur légitimité, les maintenir ou les modifier dans un processus de critique et d'arbitrage auquel tous les citoyens devraient avoir les moyens – c'est la condition – d'interagir à égalité. C'est pour cela justement que tout être humain a droit à l'éducation, que l'instruction est publique et que l'on se bat à propos de son juste niveau et/ou de sa bonne répartition. L'expérience genevoise montre par exemple que dans une cité à la fois économiquement prospère et socialement fractionnée, 20% des jeunes de 15 ans ne maîtrisent pas suffisamment la langue écrite pour exercer les droits et les devoirs qui les attendent dans leur vie d'adulte, et que plus d'un quart de l'élite échoue en première année du Collège. Ce genre de constat a incité le débat public local à la rétrospection, à la mise en cause des pratiques pédagogiques et/ou des critères de sélection en vigueur en amont de ces résultats finaux. Le peuple genevois a ainsi plébiscité (1) le resserrement de l'accès aux filières du Cycle d'orientation (mai 2009), (2) la restauration des moyennes chiffrées et du redoublement annuel à l'école primaire (septembre 2006), (3) l'anticipation de l'école obligatoire dès 4 ans que certains mouvements ont tout de suite envisagé comme un levier de détection et de remédiation précoce permettant de « retarder au minimum la confrontation avec la réalité » (mai 2006). La tendance populaire penche ainsi clairement vers le principe de sélectionner *le plus tôt possible*, dans l'espoir d'une remise à niveau durable des élèves les plus faibles, porteuse d'homogénéité et d'efficacité à long terme. Elle est contestée par la recherche en éducation qui affirme plutôt que plus les mises à l'écart sont systématiques, plus les apprentissages des élèves mal notés prennent du retard, plus leur sentiment de compétence et leur désir d'étudier se réduisent, plus les attentes de leurs parents et de leurs enseignants s'amenuisent, plus vite ils sont orientés vers des filières à basses exigences, plus les inégalités se creusent et moins les scores globaux peuvent en définitive s'élever. Ce qui fait conclure à la sociologue Marie Duru-Bellat que le plus efficace – même si c'est contre-intuitif – serait de hiérarchiser et de séparer *le plus tard possible*, autrement dit que « la logique du mérite et de la sélection n'a pas sa place dans la phase [de la formation] où l'égalité de résultat doit prévaloir ».

Il y aurait donc deux débats : l'un derrière et l'autre devant nous. Derrière nous la question de savoir si l'école doit classer ou non les élèves à l'arrivée. En démocratie, autant ne pas laisser le travail de stratification au marché. Devant nous la tension bien moins commode entre deux manières, pour l'Etat, d'assumer cette nécessité : sélectionner tôt *ou* sélectionner tard, alternative qui nous éloigne de la lutte du bien contre le mal au profit d'un calcul si possible dépassionné du moyen *plus ou moins efficace* d'atteindre le but collectivement valorisé. Ce second débat demande qu'on réponde au moins à deux questions ; deux questions qui peuvent diviser les enseignants – et même les voir s'affronter publiquement – mais que la profession

ne peut pas ignorer si elle prétend détenir une expertise dans son champ, donc parler de l'acte d'enseigner d'une voix qui fasse autorité :

1. Entre le peuple et les experts, qui a les meilleurs arguments ? C'est-à-dire : sachant que la sélection se fera tôt ou tard, vaut-il mieux la faire tôt *ou alors* tard ? De préférence et pour l'essentiel au niveau secondaire, au primaire ou dès l'élémentaire ?
2. Si le problème est moins de choisir son camp que de fixer, sur chaque palier, les justes conditions de la progression, comment opérer concrètement ? Faut-il répartir proportionnellement le « sale boulot » entre les ordres d'enseignement ? Les aider à mieux se comprendre, à se faire confiance et à se soutenir mutuellement ? Être moins naïf et admettre que les intérêts et les façons de voir des professeurs et des instituteurs sont en partie divergents ? Être au contraire moins fataliste et faire tomber les cloisons en matière de causes à défendre, d'espaces de discussion, des statuts et des formations de chaque sous-groupe ? Equilibrer les slogans rassembleurs (« *Des moyens pour l'école !* ») et les questions qui fâchent (« *30 millions pour des passerelles ascendantes au CO, zéro franc pour sélectionner plus durement au primaire, est-ce le bon investissement ?* ») Faut-il voir bien plus loin, et promouvoir une procédure de sélection à 15, 16 ou 18 ans, assumée par une instance *ad hoc*, disposant de moyens d'évaluation, d'orientation, de conseil et de partenariat public-privé conséquents ? Dans les pays où l'école obligatoire est ainsi exemptée du souci de sélectionner, elle se consacre à former chaque élève tel qu'il est, indépendamment de son âge et sans arrière-pensée : tout le monde cherche ce qu'il peut faire pour le degré suivant, plutôt que ce qu'aurait dû rattraper le précédent...

.....

Assises de la Coordination Enseignement 2011

Compte rendu de l'atelier *Sélectionner tôt ou tard...Oui, mais tard ou bien tôt ?*

par Pierre-Alain Wassmer et Olivier Maulini, Comité de Former sans exclure, 19.12.2011

Tout le monde n'est pas d'accord sur ce que seraient, en démocratie, des « disparités justes ». Comment vivre « égaux et différents », à la manière dont Touraine posait par exemple le dilemme d'une vie sociale désormais sans transcendance ? L'école publique prend racine dans les valeurs d'égalité et de liberté : elle est donc la première aux prises avec l'obligation de fournir à chacun les moyens de choisir sa forme de vie, donc de fixer un point de bascule entre le moment où tous les élèves entrent dans la même culture (égalité) et celui où ils feront des choix informés (liberté). Il y aura toujours, tôt ou tard, sinon une sélection, au moins une orientation vers des destins variés. Oui, mais *quand*, justement, cela se fait-il, et *qui en juge* en réalité ?

Dans les médias comme dans l'économie, on assiste depuis trop longtemps au développement d'une « culture de la sélection » ; à la TV notamment, avec des jeux et des émissions basées sur l'élimination des concurrents. Cela influence forcément les élèves (voire les enseignants !). Apprendre à « vivre ensemble » est pourtant une nécessité. Mais l'intégration scolaire ou l'« école inclusive » (prônée par l'UNESCO et dans la loi suisse et genevoise) demandent d'abord des moyens. S'il n'y a pas de moyen, les bonnes intentions peuvent se retourner contre elles-mêmes, et l'école inclusive devenir encore plus sélective et exclure les élèves en difficulté. Les ressources à dégager sont connues : les appuis et l'accompagnement scolaire ; la présence d'éducateurs qui donnent une cohérence à l'école comme « communauté éducative » ; un horaire scolaire équilibré, qui ne dilue pas sur quatre jours et demi (au primaire) des ressources humaines déjà insuffisantes en l'état ; etc.

La thèse de départ est qu'il vaut mieux sélectionner tard : mais l'équité scolaire n'est pas l'équité dans le marché du travail ; l'équité dans l'accès aux connaissances et aux savoirs n'est pas l'équité des diplômes ni des emplois. La sélection scolaire n'a-t-elle pour rôle que de « trier » pour le marché de l'emploi ? Et est-ce son rôle ? La sélection est devenue un « sale boulot » parce qu'elle ferme des portes au lieu de représenter une orientation voulue et assumée.

L'évolution de la sélection (plus forte) à Genève est aussi une tendance observable ailleurs. On vit un manque de confiance aux individus, avec des systèmes de contrôle de toutes parts (enseignants ou élèves). On assiste à une débauche de classements et d'évaluations, alors que l'évaluation devrait être seulement un « marqueur » qui montre des évolutions, notamment aussi l'évolution de la taille des classes, des ressources, etc. Avec une pression accrue sur l'école, aujourd'hui, on assiste à une sorte d'objectivation ou de naturalisation de l'échec scolaire, comme quelque chose de normal. L'ensemble du système devient plus sélectif (pas seulement notre cycle d'orientation).

La votation sur les sections au cycle n'a d'ailleurs pas permis un véritable débat sur la sélection, c'est dommage. Le regroupement 3 (exigences élevées) demande maintenant des normes de passage plus élevées que la moyenne qui est à 4 (le total requis pour les 3 disciplines de passage est passé de 12 à 14). On assiste à une stigmatisation plus importante avec les passerelles : non seulement les élèves en échec sont désignés « faibles » quand ils vont vers les filières les plus basses, mais ils deviennent responsables de leur échec quand on leur dit qu'ils pourraient remonter grâce aux passerelles et qu'ils échouent aussi à ce moment-là.

Cette sélection renforcée et naturalisée crée des séparations entre les élèves, et des réseaux séparés entre les différents groupes d'élèves (accentuation des différences) ; on devrait pourtant se rendre compte que la culture scolaire s'acquière à différentes vitesses selon les jeunes, et donc qu'il convient de reculer la sélection pour permettre à tous de l'acquérir. Il faut à la fois reculer le moment du choix, mais encore atténuer l'aspect irrémédiable d'un choix à 12 ou 15 ans (ou d'un non-choix quand c'est une sélection subie).

Les élèves ont besoin d'outils pour décrypter les conventions scolaires. La sélection précoce est très néfaste à leur confiance en soi. Elle développe leur stress. Quel est le sens et le rôle d'épreuves cantonales dès 8 ans, de même pour un bulletin scolaire dès 6 ans ? Il conviendrait plutôt de faire en sorte que les élèves aient des projets : ils ont de plus en plus de peine à se projeter dans l'avenir.

La ségrégation scolaire est aussi une ségrégation spatiale, en lien avec le développement de l'urbanisme. Le Réseau d'enseignement prioritaire est positif, mais il n'y a pas de mixité sociale : les problèmes sociaux sont concentrés dans certains quartiers, et si l'éducation prioritaire sert à les y confiner, alors combat-elle ou entérine-t-elle la fracture sociale ?

On peut voir une contradiction forte entre sélection et émancipation des élèves ; la perspective d'émancipation doit impérativement être conservée ; dans un premier temps il conviendrait déjà d'effacer les effets sociaux de la sélection, pour aller vers plus d'égalité des chances.

Question au Conseiller d'Etat en charge de l'instruction publique :

On se demande d'abord si la sélection doit s'opérer au sein de l'école obligatoire et, si c'est la cas, quel sont les effets de la sélection plus ou moins précoce. On a relevé que la sélection a des effets par son caractère social : elle ne touche pas toutes les couches de la population de la même manière. Au niveau du système, on voit que les écoles sans sélection (précoce) réussissent mieux et avec moins d'écart entre les élèves, notamment aux tests PISA. La

compétition scolaire a aussi des effets sur les individus, avec le développement du stress, du manque de confiance en soi. Les élèves intériorisent les raisons de l'échec, alors que ce sont largement des raisons d'origine socioculturelle. C'est une période critique du développement personnel du jeune. Peut-on « effacer » les effets socioéconomiques de la sélection ?

A Genève, la sélection est désormais *plus forte et plus précoce* (au cycle avec des filières plus sélectives, au primaire avec des exigences au-dessus de la moyenne). Une évaluation des apprentissages est certes nécessaire mais est-il possible d'évaluer sans sélectionner ?

Finalement, des décisions importantes ont été prises à Genève, comme au niveau international, pour une école inclusive. *Est-il possible de conjuguer une école inclusive avec une école plus sélective, peut-on vraiment faire les deux choses dans le même temps ?*

.....

Ressources

Nouveautés disponibles sur www.former-sans-exclure.org

- A Genève comme ailleurs, les filières sont injustes et inefficaces...

.....

Bon à savoir...

PISA 2009 : des écarts qui résistent

La presse romande a relevé les progrès du canton de Genève dans le domaine de la compréhension écrite, en particulier chez les élèves auparavant les moins bien classés. Cette évolution est encourageante, d'autant plus que les élèves évalués en 2009 ont été initiés à la lecture en pleine période d'une réforme de l'enseignement primaire peut-être injustement décriée. Mais ceci ne doit pas occulter le fait que les inégalités résistent, en particulier quand on les réfère au milieu socio-économique d'origine des élèves :

« En examinant les résultats comparés des enquêtes de 2000 et 2009, il est intéressant de constater que l'écart entre élèves issus de milieux socioéconomiques et culturels peu élevés et élevés s'est accentué de 2000 à 2009. Ce résultat, difficile à interpréter, n'est guère encourageant. En revanche, un autre retient notre attention, quant à lui plus positif : l'écart des résultats entre élèves natifs et non natifs a quelque peu diminué. Il reste que ces écarts ne peuvent laisser indifférent, le but de l'enseignement étant évidemment de les réduire autant que possible, même si cette question dépasse le cadre scolaire et concerne également les habitudes de lecture des familles ainsi que leur rapport à l'écrit. »

Source : Nidegger, Ch. (2011). PISA 2009 : Compétences des jeunes Romands. Résultats de la quatrième enquête PISA auprès des élèves de 9^e année. Neuchâtel : IRDP.

> Le rapport complet : www.geneve.ch/recherche-education/doc/pisa/.../rapport-romand.pdf

.....

« Toute personne a droit à l'éducation. » | Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26 (1948).

« Une injustice où qu'elle soit est une menace pour la justice partout. » | Martin Luther King

« Une école qui sélectionne détruit la culture. Aux pauvres elle enlève les moyens d'expression. Aux riches elle enlève la connaissance des choses. » Les enfants de Barbiana, Lettre à une maîtresse d'école (1970)

« Nous devons comprendre que ceux que notre société rejette la rejette et nous rejettent. C'est à une politique de prévention rejetant le rejet que nous appelons. » | Stéphane Hessels & Edgar Morin (Le chemin de l'espérance, 2011)

« Une idée fausse, mais claire et précise, aura toujours plus de puissance dans le monde qu'une idée vraie mais complexe. » | A. de Tocqueville, De la démocratie en Amérique (1835)

« La vérité est une chienne qui se relègue au chenil, et qu'on chasse à coups de fouet. » | William Shakespeare, le Roi Lear (1606)

« On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré. » | A. Einstein

.....

www.former-sans-exclure.org | manifeste2005@bluewin.ch

...

Merci de faire suivre cette lettre à toute personne qu'elle pourrait intéresser.